

EXERCICE 1. Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)

Ces exercices s'appuient sur un ou deux documents qui relèvent du programme d'histoire et de géographie. Ces documents sont remis au candidat avec le sujet. Un document iconographique peut y être adjoint.

Les exercices visent à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre ces documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire et de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales et à mobiliser les repères chronologiques et spatiaux contenus dans les programmes d'histoire et de géographie. Les questions ou consignes proposées ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n° 1 du 4 janvier 2018

GÉOGRAPHIE - Les espaces de faible densité et leurs atouts

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème 1 du programme de géographie intitulé « **Dynamiques territoriales de la France contemporaine** » et le sous-thème « **Les espaces de faible densité et leurs atouts** ».

Compétence mise en œuvre

Analyser et comprendre des documents.

D'après le BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015 :

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Éléments de réponse possibles

Document 1

Question 1 : Relevez deux difficultés que rencontrent les espaces de faible densité en France. (4 points)

Les espaces de faible densité rencontrent plusieurs difficultés, le candidat en retiendra deux :

- le déficit de services, en particulier publics (accès aux soins, éducation, culture, administration) ;
- le déficit « de services du quotidien (alimentation, bureau de poste, etc.) » ;
- la « fracture numérique » ;
- « l'isolement ».

Question 2 : Relevez dans le texte un passage qui montre que l'accessibilité est un enjeu majeur pour les espaces de faible densité. (3 points)

Le candidat pourra au choix citer un des deux passages suivants :

- « les territoires les plus isolés souffrent d'un déficit de services de plus en plus préoccupant » ;
- « l'accès aux soins [...], à l'éducation, à la culture, à l'administration et même aux services [...] est de plus en plus difficile dans certains territoires [...] situés à l'écart des aires urbaines et des liaisons rapides ».

Question 3 : En vous appuyant sur le document, expliquez comment l'activité touristique dynamise ces territoires ruraux. (4 points)

On attend du candidat qu'il montre que l'activité touristique (« tourisme vert », « mise en tourisme ») dynamise les territoires car elle entraîne le développement de nouveaux aménagements dédiés à l'accueil des touristes. Le candidat peut s'appuyer sur le texte en citant des exemples : « les hébergements en gîtes ruraux ou à la ferme », « création d'infrastructures légères (sentiers de randonnée, écomusées) ». De plus, l'activité touristique : « permet aussi le maintien ou le développement d'autres activités : artisanat, productions agricoles ».

Question 4 : Quel est l'objectif des auteurs du document ? Justifiez votre réponse. (3 points)

On attend du candidat qu'il montre que ce document est extrait d'un guide touristique, édité par l'office du tourisme du Haut-Jura. Il a pour objectif de **promouvoir** et de valoriser le territoire, en mettant en avant ses atouts.

La brochure dresse une liste très variée des activités afin d'attirer le maximum de touristes, (notamment les familles et les amoureux de la nature). Elle utilise des photographies et un vocabulaire bien ciblés « vous allez aimer » pour **susciter l'envie** de se rendre dans ce territoire.

Question 5 : En vous appuyant sur les documents, montrez que les espaces de faible densité disposent de nombreux atouts qui les rendent aujourd'hui attractifs. (6 points)

Les espaces de faible densité disposent de nombreux **atouts** :

- « grands espaces » « naturels », beaux paysages etc. ;
- patrimoine spécifique, activités traditionnelles, savoir-faire artisanaux, spécialités réputées etc.

Grâce à ces atouts, à leur **valorisation** (brochure touristique), ils deviennent aujourd'hui attractifs car ils attirent à la fois de nouveaux habitants (résidences secondaires) et des touristes.

Le développement du tourisme hivernal (station de ski) et du tourisme vert entraîne le développement **d'aménagements** spécifiques : hébergements en gîtes ruraux ou à la ferme, des écomusées, et le maintien ou le développement des activités traditionnelles ou agricoles.

EXERCICE 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)

Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie.

Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques.

BO n° 1 du 4 janvier 2018

Compétences mises en œuvre

Pratiquer différents langages en histoire.

Se repérer et construire des repères historiques.

D'après le BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015 :

Pratiquer différents langages en histoire

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Connaître les caractéristiques des récits historiques.
- Réaliser des frises chronologiques.
- Utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer et construire des repères historiques

- Situer un fait dans une époque où une période donnée.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.
- Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée.
- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.

1. Développement construit

HISTOIRE - Un monde bipolaire au temps de la guerre froide

Situation du sujet dans le programme

Le sujet est lié au **thème 2** du programme d'histoire intitulé « **Le monde depuis 1945** », plus précisément au sous-thème « **Un monde bipolaire au temps de la guerre froide** ».

1- Rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes pour montrer comment les deux blocs s'affrontent durant la guerre froide. Vous pouvez prendre appui sur des exemples étudiés en classe.

On attribuera **14 points** à cette première question de l'exercice 2.

Éléments de réponse possibles

Aucune forme spécifique n'est attendue pour ce développement construit ; on attend un texte cohérent et ordonné.

Le texte est produit dans une langue globalement correcte qui permet d'assurer l'intelligibilité du propos. Le vocabulaire spécialisé est mobilisé. Le récit est cohérent et situé dans le temps.

Le candidat doit prendre appui sur un ou des exemples étudiés en classe.

On attend du candidat qu'il définisse la notion de guerre froide et en donne les bornes chronologiques.

On attend du candidat qu'il montre, sans exhaustivité, que ce conflit est un affrontement durable marqué par des tensions et des crises multiples :

- le blocus de Berlin, la construction et chute du mur de Berlin, la crise de Cuba etc. ;
- ou des conflits indirects : Guerre de Corée, Vietnam etc.

Enfin, on attend aussi du candidat qu'il identifie quelques domaines de cet affrontement : idéologique (par exemple en évoquant les 2 doctrines ou en distinguant les 2 idéologies dominantes), militaire (par exemple à travers la course aux armements ou les alliances militaires), économique (par exemple à travers le plan Marshall), sportif (par exemple à travers les Jeux Olympiques), culturel (à travers le cinéma ou la radio ou la bande dessinée), scientifique (par exemple à travers la conquête spatiale).

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

- la qualité de la construction du texte et l'organisation logique des idées ;
- toute explication s'appuyant sur des exemples étudiés en classe.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères historiques

HISTOIRE - Quelques temps forts de la deuxième moitié du XX^e siècle en France, en Europe et dans le monde.

On attribuera **6 points** à cette seconde question de l'exercice 2.

1- Indiquez dans chaque cadre l'année où se déroule l'événement. Puis reliez chaque cadre à l'année correspondante sur la frise. (3 points)

Les traités de Rome, 1957 ; L'indépendance de l'Algérie, 1962 ; La chute du mur de Berlin, 1989.

2- Placez sur la frise la guerre froide en indiquant bien la date de début et la date de fin de cette période. (1 point)

La guerre froide (1947-1991).

3- Indiquez dans le cadre prévu à cet effet, un événement important de la seconde moitié du XX^e siècle étudié en classe. Puis, reliez cet événement à l'année correspondante sur la frise. (2 points)

On attend du candidat qu'il cite et relie cet événement à l'année correspondante sur la frise.

EXERCICE 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.
Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n° 1 du 4 janvier 2018

Compétences mises en œuvre

Culture de la sensibilité

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.

Culture de la règle et du droit

- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.

BO n° 30 du 26 juillet 2018

Situation pratique : L'exercice des valeurs et des principes de la République dans la commune

Éléments de réponse possibles

L'exercice ne comprend pas de barème. Les éléments de correction proposent une ventilation de points qui est et demeure indicative. Le correcteur pourra s'en affranchir pour mieux prendre en compte la réussite de l'élève à telle ou telle question et la valoriser.

Question 1 : Quel est l'objectif de la création du conseil municipal des enfants ? (2 points)

Le conseil municipal des enfants a été créé pour aider le conseil municipal en proposant des idées et des projets qui pourront être réalisés avec l'aide des services compétents de la mairie. Cela peut permettre de sensibiliser les enfants à la démocratie par la pratique du vote et du débat car les membres de ce conseil sont élus par les élèves de CM2 qui participent à l'opération.

Question 2 : Citez une action mise en place par le centre communal d'action sociale de la ville. (1 point)

Il est attendu du candidat qu'il mentionne l'accès aux soins en résidences ou à domicile pour les personnes âgées **ou** l'accès à un programme de loisirs **ou** l'instruction des demandes de RSA pour les personnes en situation précaire **ou** leur accompagnement social.

Question 3 : Expliquez quelle(s) valeur(s) et quel principe de la République les missions du centre communal d'action sociale de la ville permettent de mettre en application. Justifiez votre réponse. (2 points)

Il est attendu que le candidat mentionne au moins une valeur et un principe et qu'il explique son choix.

Question 4 : Vous êtes membre du conseil municipal des jeunes de votre commune, choisissez une valeur ou un principe de la République et présentez des actions qui pourraient permettre de les faire vivre dans votre vie quotidienne. (5 points)

On attend que le candidat mette en œuvre par cette consigne les principes de l'EMC, et fasse preuve de sa capacité à réfléchir de façon personnelle.

Le candidat peut, sans exhaustivité aucune, évoquer :

- l'exercice du droit de vote (principe démocratique, liberté, égalité) ;
- l'élection des membres du conseil municipal qui sont élus par les citoyens de la commune (principe démocratique, liberté) ;
- les actions sociales proposées par les mairies (fraternité, principe social) ;
- les célébrations civiles de mariage (laïcité).

Tout exemple concret en rapport avec la question est accepté.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

- l'implication effective dans la réflexion proposée (notamment en utilisant le « je ») ;
- le réinvestissement des compétences acquises grâce aux pratiques de classe en EMC ;
- de manière générale, on valorisera la précision du vocabulaire.